Siège : 26, rue St Médéric - 78000 – VERSAILLES Tél : 01 39 53 19 48 - Courriel : assocvei@reseaux.net ou gbguy@club-internet.fr

Bulletin d'information N° 2 - décembre 2006



La Présidente, Le Bureau de V.E.I,

Vous remercient de votre fidélité et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2007 pour vous et vos familles.

Dans ce numéro :

- Editorial, le mot de la Présidente.
- La vie de l'association en 2006.
- Assemblée générale, projets 2007.
- Editorial : Développement durable ?

e "Développement durable" est un terme souvent galvaudé ou mal compris ; il correspond depuis 1992 (conférence de Rio) à une première notion simple: "...agir en tenant compte des besoins des générations futures..."

A Versailles le développement durable c'est quoi ?

La ville s'est lancée, avec une subvention
de la région Ile de France, dans la fabrication
d'un "Agenda 21" (en latin " agenda " signifie :
choses qui doivent être faites) pour y assurer au
21° siècle un bon équilibre entre l'économie, le
social et l'environnement; cela va du
développement du commerce de proximité à la
création de circulations douces et au maintien

- V.E.I se promène...
- Cofiroute : reportage
- Quelques nouvelles...

des espaces verts, en passant par la solidarité entre générations.

Plusieurs adhérents de V.E.I ont décidé de participer aux ateliers organisés pour l'élaboration de cet agenda : " Se déplacer autrement", "Agir pour un autre développement", " Mieux vivre ensemble" et " Habiter autrement" le tout devant être finalisé dans un document en 2007. Qu'en sortira-t-il comme changement concret ? Difficile à dire...rendez vous dans quelques années pour le savoir!

Si c'est l'occasion d'échanger entre citoyens intéressés...et disponibles, c'est aussi celle de cibler quelques retards criants si on les examine à l'aune de ce cadre. Peut-être aussi l'occasion de se poser la question: pour des choses aussi simples faut-il vraiment un agenda 21?...

Anne BOISROUX-JAY

Notez-le déjà

L'assemblée générale de l'association aura lieu :

Le mardi 6 mars 2007, à la Maison de Quartier 50, rue Royale à 20 h 30

(A cette occasion, la trésorière percevra les cotisations (10 €))

Vie de l'association en 2006

Assemblée Générale statutaire de l'association le 7 mars 2006 :



Après
les rapports
moral et
financier, on
procède au
renouvellement
du conseil et
bureau:
Christine

Barral devient trésorière et Josepha Quentin-Boskovic membre du bureau, Marinette Blouin-Chavanet ex-trésorière reste membre du bureau Nos actions sont exposées à l'aide de transparents: projet de rond point RD 91(Enquête publique à venir), circulation des poids lourds, propreté, sécurité routière, tunnel Cofiroute (CD COFIROUTE disponible)

Les projets de l'année sont débattus : sorties et exposés, et thèmes de l'assemblée. Tout se termine par le pot de l'amitié

Autres activités 2006-2007:

- <u>Schéma d'aménagement des circulations douces</u> (vélo et piétons) : le serpent de mer ??

La réalisation tardive du modeste premier plan triennal 2004-2006 incite à penser que les élus ne portent pas ce dossier avec énergie. Regrettons aussi pour cette phase un manque de méthode de la Ville, qui a effectué une consultation postérieure du conseil général (3 carrefours dangereux le long d'axes importants) et d'un conseil de quartier (aménagement du Bd de la République). Résultat: annulation d'une partie des réalisations déjà votées par le conseil municipal et la Région, avec une perte partielle des subventions. Il aurait mieux fallu se mettre d'accord avant!!

Malgré tout, nous persévérons pour le plan triennal suivant, en insistant pour ne pas retomber dans les mêmes erreurs: VEI a participé à chaque réunion mensuelle de la commission d'usagers d'avril à décembre 2006.

Nouvelles diverses: les bonnes et les moins bonnes

- Les bonnes :

SATORY :

Forum des associations septembre 2006

Quatre affiches (poids lourds et circulation dans Versailles, RD 91 et forêt, activités de VEI, ballades) nous ont attiré de nombreux visiteurs.

Les questions allaient de l'élagage des arbres, avenue de Paris, aux nuisances aériennes, mais surtout elles étaient nombreuses sur les problèmes de circulation dans Versailles, notamment celle des poids lourds qui s'intensifie, et les déplacements "doux".

A noter une montée de protestations contre la circulation des cyclistes sur le trottoir. Nous avions aussi noté ce point mais le schéma cyclable de la ville étant finalement incomplet, laissant subsister des points dangereux, il est compréhensible à défaut d'être acceptable que les cyclistes recherchent ainsi la sécurité. Un conseil minimal: roulez au pas si vous êtes sur les trottoirs ou nous ne pourrons plus défendre les cyclistes a Versailles!

Un projet de réaménagement du $\frac{1}{2}$ échangeur en haut de la rue du maréchal Joffre (RD91/RN 286) empiétait trop largement sur la forêt classée et menaçait la vue du château. Nous sommes intervenus avec d'autres associations. le projet fait l'objet d'un nouveau travail de la DDE . Sans doute grâce aux efforts associatifs, mais le maire et d'autres services semblent aussi avoir relayé nos craintes. Attendons la suite, et espérons!!

Des bassins de rétention pluviale seront creusés à plusieurs endroits de la ville pour diminuer les risques d'inondation : il était temps de résorber le retard.

- Les moins bonnes: ZAC Chantiers: incertitudes et opacité

Malgré les affirmations passées, orales et écrites, de la municipalité, aucune certitude de retrouver un jardin public bien clos pour les enfants, ni un terrain de sport extérieur. Une certaine inquiétude aussi sur le futur trafic de l'avenue de Sceaux ainsi que sur l'aménagement de la rue porte de Buc.

L'enquête publique de fin d'année portait sur l'aménagement commercial, Monoprix se serait notamment porté candidat

on se demande toujours comment ce quartier sera desservi...

V.E.I se promène.



Αu bois : dimanche 21 mai promenade forêt domaniale de Versailles (Plateau St Martin) animée par F Simmonet et

J.P Paulet, techniciens ONF que nous remercions chaleureusement, qui nous ont permis de découvrir pratiques et vocabulaire forestiers (après un pique nique au pied du grand cèdre et, contre toute attente, sous un ciel clément)

Rappelons d'abord que le terme "domanial" signifie que nous sommes dans une propriété de

l'Etat, gérée par l'ONF. Versailles oblige, nous sommes dans une forêt de l'ancien domaine royal...

Q: Comment choisissez vous ce qui va être planté ?

Nous étudions caractéristiques de la " station" (sol, climat) et nous utilisons les références existantes (toute la France est ainsi répertoriée).

Q : Quelles essences autour de nous ? R: Chêne pédonculé, châtaignier, hêtre, quelques merisiers (arbres donnant un bois précieux) et aussi des bouleaux - espèce pionnière- puisqu'elle s'installe d'abord.

Q : Quel âge ont ces arbres ?

R : Des "bébés arbres" plantés cet hiver dans la parcelle 15, (et comme nous le fait remarquer le technicien - jeune papa- eux ne pleurent pas quand ils ne sont pas contents). Il faut aller les visiter. Des arbres beaucoup plus âgés ayant résisté à la tempête (centenaires!) et aussi des arbres replantés depuis quatre ou cinq ans constituent le peuplement du plateau.

Q : Comment se repère t- on en forêt ?

R: Toutes les parcelles sont numérotées et répertoriées sur des plans. Une étiquette accrochée à l'arbre rappelle le N° de parcelle.

Q: Que fait-on des arbres morts?

R: On en laisse toujours quelques-uns, ils constituent un refuge d'insectes microorganismes, c'est bon pour la conservation de la biodiversité. Ceux qui sont trop près des

chemins sont supprimés par mesure de sécurité.

Q: Et les ronces?

R : Elles sont très utiles en créant un micro climat au pied des plantations, elles empêchent aussi que les jeunes plants soient la proie d'animaux, nombreux en forêt.

Q : Et les poubelles ?

R : On les supprime de plus en plus, afin que les gens repartent avec leurs déchets : de toutes façons les gens qui abandonnent leurs ordures ne se soucient quère du nombre de poubelles..!

En vélo...



Temps superbe cet après midi du dimanche 8 octobre. Quinze adhérents sympathisants en ont profité

pour enfourcher leur vélo à destination de la plaine de Versailles. Enfermée dans les murs du Grand Parc de Louis XIV, c'était une importante réserve de chasse et de gibier. A travers les terres rendues à l'agriculture nous avons rejoint le village de Rennemoulin en empruntant les pavés de l'ex allée royale placée dans l'axe du château et de l'avenue de Paris. Le tout constitue la "Grande

perspective" qu'il est question de réhabiliter... au moins partiellement.

Retour, après une méritée près du prieuré de Rennemoulin, et une vingtaine kilomètres dans jambes!

Les participants en redemandent. Rendez-vous en 2007.



En reportage: COFIROUTE exposé-débat et visite au Pont Colbert printemps 2006



A la demande des adhérents une conférence-débat a eu lieu le 3 mai auxquelles ont aussi été invitées des responsables d'associations (6 représentées). La présentation était assurée avec qualité, par me F.Laurenceau et M.C.Laurier, qui nous ont aussi expliqué que ce projet novateur a finalement été « copié » et réalisé ailleurs dans le monde avant sa mise en œuvre sur place 10 ans plus tard.

Tls ont ensuite répondu aux questions telles que : prix du péage :6€ environ en individuel, hauteur sous plafond du tunnel :très faible 2m50; pollution de l'air :un observatoire de la qualité de l'air y fonctionnera; sécurité :elle semble vraiment assurée; diminution attendue du trafic de surface :15% mais de manière globale, et non pas spécifiquement sur la traversée N-S de Versailles: donc avec l'augmentation annuelle du trafic il ne devrait pas y avoir d'amélioration substantielle, d'autant que seuls les véhicules légers pourront emprunter ce tronçon....

Une visite d'une heure et demie s'est déroulée quelques jours plus tard sur le chantier Pont Colbert, Novation technique: le tunnel est fabriqué sur un trajet sinueux et non rectiligne, pour des raisons d'adaptation aux terrains, de sécurité et de perception visuelle. Il a aussi une pente variable (à Viroflay, il est à 90 m sous terre, il nous est signalé un possible bruit de fond, lié aux vibrations du chantier)

Pour ce faire, il est constitué d'anneaux successifs, chacun assemblé en 8 parties auxquelles s'ajoute une sorte de « clef de voûte »dite clef universelle, qui est une novation de par sa capacité d'adaptation.

Les parcours des engins hors chantier sont fixés dans un cahier des charges qui doit être respecté, et peuvent être modifiés en cas de nuisance trop importante.. l'eau utilisée reste en circuit fermé pour éviter les pollutions

Le creusement sera terminé fin 2007 mais le tunnel ne sera prêt que fin 2009, tant les chantiers complémentaires sont nombreux.

> Quel mieux apportera-t-il aux Versaillais? Il n'est pas certain qu'il soulagera la circulation de surface, tant elle augmente, mais au moins

certains professionnels l'utiliseront.

Pour le moment seules deux entrées sont prévues au Nord et au Sud de Versailles, mais il est possible qu'il existe un jour un accès près du rond point louis XIV le « différé rd 10 »pour une jonction intermédiaire: techniquement cette possibilité est intégrée dans la construction actuelle. L'enquête publique avait été à l'époque très défavorable à cet accès.

<u>Des avis sur nos positions actuelles, des idées nouvelles ? Contactez-</u> <u>nous !</u>

VEI propose : *des pistes cyclables en contre-sens pour compléter le maillage versaillais, solution subventionnée par la Région et soutenue par les spécialistes * de vrais débats sur la propreté en conseil de quartier* la pose de bancs plus nombreux, pour le repos des personnes âgées.. qu'en pensez-vous ?